

naliers, aux menuisiers, aux maçons, aux briqueteurs, aux plâtriers, aux peintres, etc., ainsi qu'à toute la fabrication industrielle se rattachant à la mise en marche d'un plan d'ensemble comme celui-là. Mais pour permettre l'exécution de ce projet il n'y a à mon point de vue qu'une solution: la construction à très bon marché afin de permettre à chaque ouvrier de devenir propriétaire en amortissant le capital investi par une somme modique chaque mois sous forme de location. Je crois que le moyen le plus pratique pour que ce plan se développe d'une façon normale, c'est d'imiter ce qui a été fait en Suède, en Norvège et en Italie et d'y intéresser chaque municipalité importante en créant chez elle une commission régionale composée d'un architecte, d'un sociologue, et d'un secrétaire, dont les services seraient gratuits, et dont le rôle consisterait à faire établir par un architecte urbaniste un plan directeur de la région où se trouve cette municipalité, lequel plan devra être homologué par les autorités compétentes et dans lequel on prévoirait différents emplacements où il y aurait possibilité d'établir un développement comportant la construction par groupe de 50 ou de 100 maisons en série dont le coût de chacune ne devrait pas dépasser \$2,500.

Cela, je crois, est possible en construisant un grand nombre de maisons à la fois car il y a économie sur les matériaux, sur le transport, etc. Cette commission qui serait sous le contrôle à la fois de la municipalité et du Gouvernement fédéral mais dont tous les actes devraient être approuvés par une commission d'avisers centrale ici à Ottawa, devra, après avoir établi ce plan directeur et fait les subdivisions cadastrales nécessaires pour la construction de ces maisons, choisir parmi les ouvriers de l'endroit ceux à qui, après enquête, elle déciderait d'assigner un lot et lorsque ces subdivisions de lots et ces assignations seront fixées et partagées entre une cinquantaine ou une centaine de propriétaires, cette commission pourrait elle-même alors faire exécuter en série ces constructions et je suis persuadé qu'en choisissant des ouvriers ayant une situation, elle pourrait avec une location de \$15.00 à \$20.00 par mois s'assurer du remboursement dans une période de 15 ans du coût du lot et de la bâtisse sans presque s'en apercevoir.

Pour arriver à cette solution il n'y a qu'un moyen: la construction en série et le paiement mensuel n'excédant pas \$20.00 par mois car autrement avec la loi telle qu'elle existe il n'y a que les gens ayant une certaine fortune et possédant un lot et de l'argent qui peuvent bénéficier de la loi. La classe ouvrière n'en profite pas du tout et cette loi ne sert pas, contrairement à ce qu'on avait dit, à améliorer les conditions de vie des petits salariés dans les villes.

[M. Lacroix (Québec-Montmorency).]

Le gouvernement pourrait prêter cet argent sans intérêt aux municipalités qui se porteraient garantes du remboursement et nous pourrions utiliser à la fois ce comité régional et l'organisme existant des villes pour assurer la récupération des sommes d'argent dues, qui au fur et à mesure qu'elles leur seraient remises par les petits propriétaires seraient transmises immédiatement au ministère des Finances à Ottawa ou à la Commission fédérale chargée de la mise en marche de ce plan, et je crois que si l'on prêtait à chaque municipalité du Canada des sommes variant de \$100,000 à \$5,000,000 ou même plus suivant leur importance, on trouverait ainsi la solution la plus rationnelle au problème du chômage tout en constituant pour le Canada un actif formidable et en procurant à chaque municipalité une plus-value créant ainsi pour elle un revenu supplémentaire.

Je suggérerais que le gouvernement prête une somme de \$100,000,000 aux municipalités pour atteindre ce but; mais vous allez peut-être me dire: Où le gouvernement va-t-il prendre cet argent pour pouvoir le prêter sans intérêt aux municipalités. Ma réponse, la voici: Faites émettre par la Banque du Canada pour \$100,000,000 de dollars de papier-monnaie; mais je vois d'ici les gens de la rue Saint-Jacques, à Montréal qui vont me dire: mais c'est de l'inflation. Je me permettrai de leur répondre non, immédiatement, car les 100,000,000 de dollars de papier-monnaie que la Banque du Canada émettra seraient remboursés sur une période donnée, disons 15 ans, par le fonds de remboursement qui, automatiquement à la suite des paiements mensuels des petits propriétaires, ferait remettre à la Banque du Canada le coût de ce projet et après un certain nombre d'années la Banque du Canada aurait récupéré tout cet argent qu'elle aurait émis et qu'elle détruirait au fur et à mesure des rentrées, permettant ainsi sans perdre elle-même un sou, au gouvernement canadien d'avoir par cette politique accru l'actif total du Canada, augmenté l'actif de chaque municipalité en augmentant l'évaluation municipale, permettant en plus à \$100,000,000 de circuler comme dépôt dans les banques, offrant des facilités et des disponibilités de la part des banques envers l'industrie et le commerce et par dessus tout donnant de l'ouvrage à tous les métiers du bâtiment et solutionnant pendant une période de crise que nous commençons à percevoir et qui s'intensifie tous les jours le problème du chômage d'ici à une reprise des affaires.

Examinons un instant quels sont ceux qui peuvent être opposés à cette politique. 1o Les banques qui préfèrent que le gouvernement emprunte, ceci leur donnant des facilités d'y